

2026-01

Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 009-210900320-20260618-AFP2026_01-DE



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE D'AX LES THERMES / PETCHES

Siège Social : MAIRIE Place Roussel 09110 AX LES THERMES

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU SYNDICAT EN DATE DU 18 JUN 2026

Sous la présidence de Monsieur FUGAIRON Jean-Louis, Président de l'A.F.P la séance est ouverte à 15h00.

Membres titulaires			Membres suppléants		
Nom	Présent	Absent	Nom	Présent	Absent
Monsieur Manuel FRANCK	X		Madame Josette FONT		
Monsieur Yves FONT		Abs Procuration	Monsieur Franck RIBOU	R eprésent é par sa famille X	
			Monsieur Jean-Pierre SAINT-FELIX	X	

Assistait également à la réunion :

- Monsieur DUPONT Michel, secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Compte Administratif et compte de gestion 2025
- Budget 2026
- Questions diverses

Manuel Franck présente son activité en GAEC. Éleveur Porc, ânes.

Le président rappelle que Manuel Franck a 22 ha éligibles à la PAC sur les 110ha de l'AFP. Il rappelle les travaux passés au col de Joux.

Manuel Franck n'a pas l'intention de faire prochainement des travaux.

I – APPROBATION DES COMPTES : COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Monsieur le Président présente au syndicat le compte financier unique de Monsieur le comptable du service de gestion comptable de Foix, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice 2025 de l'AFP.

Le compte financier unique qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	547.69
Recettes	300
Soit un déficit de	247.69

INVESTISSEMENT

Dépenses	15 790.32
Recettes	15 741.39
Soit un déficit	48.93

Le résultat de clôture se présente comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	20.16	0	-247.69	-28.77
Fonctionnement	1407.15	0	-48.93	1159.46
TOTAL	1427.31	0	-293.62	1130.69

Monsieur le Président propose au Syndicat d'affecter :

- au compte 002 « Report à nouveau » en fonctionnement la somme de 1130.69 €
- au compte 001 en déficit d'investissement reporté la somme de 28.77 €
- au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé de 28.77 €